

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 27 MARS 2008

Président : Mr BLANCHET André

Secrétaire(s) de séance : Mme ALLANIC Jeanne-Louise

Présents : BLANCHET A. , FAVRE D. , MOISDON E. , LE PALMEC P. , RAULT G. , ALLANIC E. , LAZZARI J-Y. ,
ALLANIC J-L , KERGAL S. , BLANCHET R. , ALLANIC C.

Absents :

NOMINATION DES DELEGUES AUX DIVERSES COMMISSIONS (VOIR TABLEAUX CI-JOINT) .

IL A ETE DECIDE COMME SUIVIT:

- 1- délibération de nomination de l'ordonnateur
- 2- délibération de nomination des adjoints et arrêtés de délégation de fonction et de signature.
- 3- spécimens de signature de l'ordonnateur et des délégués
- 4- délibérations relatives aux indemnités des élus
- 5- l'autorisation de poursuites (trésor public)

TOUTES LES DELIBERATIONS ONT ETE PRISES A L'UNANIMITE

IL A ETE DECIDE POUR LES LOTS 5 ET 5 BIS (épicerie) que :

- l'entreprise JEF MENUISERIE a été retenue pour le lot 5 (menuiserie intérieure) à hauteur de 3649.12€ HT
- l'entreprise LES PLATRIERS DU LITTORAL a été retenue pour le lot 5 bis (cloison, doublage, isolation) à hauteur de 19 588.29€ HT

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 28/03/2008

BLANCHET André
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.

2008 MARS 2008 14:41 FAX 0297523327